

Scies à chaîne

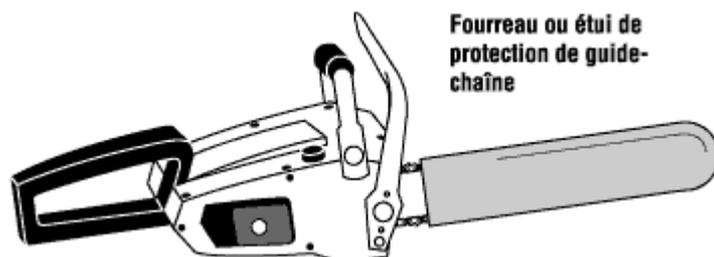
Scies à chaîne - Maniement, transport et rangement

Sur cette page

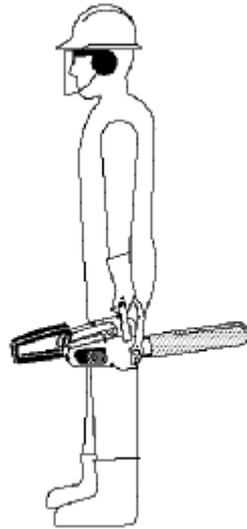
[Quelles précautions doit-on prendre pour le maniement, le transport et le rangement des scies à chaîne?](#)

Quelles précautions doit-on prendre pour le maniement, le transport et le rangement des scies à chaîne?

- Toujours manier la scie à chaîne en faisant attention de ne pas se blesser ou de blesser les autres.
- Fermer le moteur de la scie avant de la déposer ou de la transporter à plus de quelques pas de distance. Il est extrêmement dangereux de transporter une scie à chaîne qui est en marche.
- Laisser la scie à chaîne refroidir avant de la transporter.
- Enclencher le frein de chaîne avant de transporter la scie.
- Mettre en place un fourreau ou étui de protection sur le guide-chaîne avant de transporter la scie à chaîne.



- Transporter la scie avec le guide-chaîne pointé en arrière. S'assurer que l'étui de protection est en place et que le silencieux se trouve du côté opposé au corps.



- Placer la scie dans un boîtier de transport pour la protéger contre les dommages en cours de transport et d'entreposage. Ce boîtier est également utile pour ranger le manuel de l'opérateur et les outils d'entretien.
- Immobiliser la scie et son boîtier de transport pour éviter qu'ils se déplacent en cours de transport.
- Vidanger tout le carburant dans un contenant de sécurité homologué avant de ranger la scie pour une longue durée. Cette précaution comprend la mise en marche du moteur jusqu'à vidange complète de la cuvette du carburateur.
- Ranger la scie dans un endroit frais et sec.
- Ne pas transporter la scie sur l'épaule à moins d'avoir mis l'étui de protection sur le guide-chaîne ou d'avoir enlevé ce dernier.
- Ne pas transporter une scie à chaîne dans l'habitacle d'un véhicule.
- Consulter le manuel du fabricant pour obtenir des consignes de sécurité supplémentaires.

Se reporter au document Réponses SST intitulé [Scies à chaîne – Utilisation sécuritaire des scies à chaîne](#) pour plus de détails.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-05-02

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.